



Bulletin mensuel d'information N° 491 Keleier Forest Landerne

Janvier 2023
Miz Genver

Les annonces pour le bulletin de février sont à envoyer par mail pour le jeudi 19 janvier 2023.

Édito du Maire



L'ensemble du Conseil municipal, les membres du CCAS et les agents municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une très

belle année 2023 !

Après deux années où le COVID nous a empêché de nous retrouver, c'est avec beaucoup de plaisir que nous vous invitons à participer à la cérémonie des vœux, le dimanche 8 janvier, à 11H30, à la salle polyvalente.

En ce début d'année, la municipalité organisera des réunions publiques pour vous présenter les futurs projets d'aménagement des commerces, du quartier de Dour Yan et de l'entrée nord du bourg. Des investissements nécessaires pour maintenir et accentuer le dynamisme de notre commune.



Mairie : Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

Site Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/MairieLaForestLanderneau>

Horaires d'ouverture :

L M M J : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 11h

2023

Sam 07/01

Dim 08/01

Sam 14/01

Sam 14/01

Ven 20/01

Sam 28/01

Dim 05/02

DATES À RETENIR

Collecte journaux – APE école G. Brassens

Vœux du maire – salle polyvalente à 11h30

AG UNC - 10h30 – salle Taliesin

Arvorig FM au Café de la Gare – 16h

Sapin Malin – 10h / 12h30

Soirée chandeleur – salle polyvalente à 19h30

Kig ha farz – APE école G. Brassens

Eau du Ponant

Du lundi au vendredi 8h30-12h15 / 13h15-17h30 (sauf le lundi 17h).
Le numéro est le même pour vous renseigner ou signaler un incident sur les réseaux : 02 29 00 78 78, 24h/24h.

Communauté d'Agglomération (CAPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau
 o Secrétariat : 02 98 21 37 67
 o Service environnement : 02 98 21 34 49
 o Pôle Emploi : 3949
 o CPAM : 3646
 o Mission locale : 02 98 21 52 29

Conciliatrice de justice

Tous les jeudis. M-F. Le Guen – Mairie - Landerneau
Tél 06 81 89 62 40 - marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr
Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

Protection Maternelle et Infantile (PMI) :
Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau.
Renseignements au 02 98 85 95 20.

Relais Petite Enfance (RPE ex-RPAM) :
Le relais destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnel(le)s de la petite enfance. Aide à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), aux démarches administratives etc...
Tél 02 98 43 63 97 Email : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr
Tél : 02 98 85 35 33

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

20, Rue A. Belhommet - Landerneau Tél : 02 98 85 35 33

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
Maison des services publics - 59, Rue de Brest - Landerneau. Tél : 02 98 85 99 08 - Mail : clic@ccpld.bzh

Professionnels de santé

Masseur-kinésithérapeute :

Hubert CASTREC – Tél : 02 98 20 21 82
2, Route de Kerhuon - Sur RDV.

Pharmacie RICHARD :

Tél : **02 98 20 28 76**
L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h30
Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h.

01/01	Pharmacie de Kergreis à Landerneau
08/01	Pharmacie Barret à Loperhet
15/01	Pharmacie du Centre à Landivisiau
22/01	Pharmacie des 2 Rivières à Daoulas
29/01	Pharmacie de la Tour d'Auvergne à Landerneau

En semaine, après 20h et le samedi après 19h : composez le **3237**.

Maison de santé – Madeleine LAGADEC

2, Rue de la Croix de Mission

Médecins :

Dr LE GOFF – Dr WEYNE – Dr VIMFLES

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)
Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h
Internet medphone + nom du médecin

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le 15.

Infirmière :

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : 02 98 20 23 15
Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Orthophoniste :

Marion LAMIRAUX – Tél : 02 56 31 43 89

Diététicienne :

Michèle QUEFFELEC LE ROY – Tél : 06 79 12 18 51

Psychologue :

Céline PRONOST – Tél : 06 63 85 48 63

Recyclerie – Le Triporteur

Rue des Glénan - 29800 Plouédern
Dépôts : mer. 14h - 16h30 & sam. 10h – 16h30
Ventes : mer. 14h – 16h30 & sam. 10h – 16h30
Contact et infos : 06 06 41 39 48

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : jeudis 5 et 19 janvier

Ordures ménagères : jeudis 12 et 26 janvier

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50
Horaires d'été de la déchetterie :
9h - 12h & 14h - 19h du lundi au samedi.

Déchets de jardin - Stationnement remorque

Lundi et mercredi :

02/01	Place du Château	04/01	Kergréac'h
09/01	Route de Landerneau	11/01	Route de Kerhuon
16/01	Keranna	18/01	Rue Guébriant
23/01	Parking Streat Nevez	25/01	Route de Kergréac'h
30/01	Hameau de la forge		

Week-end :

06/01	Chapelle St Anne
13/01	Lot de Rochebrune
20/01	Ty N'aod
27/01	Rue de Rohan

Vie Paroissiale – Messes

Bonne et heureuse année 2023 à tous.

Pas de messe dimanche premier janvier.

Samedi 7 janvier, visite pastorale de notre curé : pour faire plus ample connaissance, vous êtes tous invités à la salle des genêts à Saint-Divy à 16 h autour d'un goûter qui sera suivi de la messe à 18 h à l'église de Saint-Divy.
Dimanche 15 janvier messe à 10 h 30 à l'église de Saint-Divy.

Les élus à votre écoute (Permanences du Maire et des Adjoint)s :

David ROULLEAUX, Maire.....	Judi 17h00 - 18h00
Thierry ROUDAUT, 1 ^{er} adjoint (Bâtiment - Entretien - Urbanisme).....	Lundi 17h00 - 18h00
Pauline BENOIT, 2 ^{ème} adjointe (Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse).....	Sur rendez-vous
Erwan GALERON, 3 ^{ème} adjoint (Aff. sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien).....	Sur rendez-vous
Marilyne BENOIT, 4 ^{ème} adjointe (Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme) ...	Lundi 16h00 - 17h00

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjoint)s reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis.

Les élus au travail !

Comme l'an passé, la municipalité vous propose de faire le point sur sa feuille de route, en communiquant sur l'avancée des dossiers municipaux.

Urbanisme - Voirie - Sécurisation :

➤ **Dour Yan – Abords École Georges Brassens** : les architectes de l'Atelier de l'Ile ont travaillé sur les plans de ces futurs aménagements qui vous seront présentés très prochainement lors d'une réunion publique.

➤ **Commerces du centre bourg** (ex-boulangerie et le restaurant de la Capsule) : l'Établissement Public Foncier a définitivement acquis le restaurant "La Capsule" ; la mairie en détient désormais l'usufruit. Les bâtiments de l'ancienne boulangerie et de "La Capsule" seront détruits pour y construire un nouvel ensemble immobilier associant des commerces et des appartements : ces projets d'aménagement vous seront également présentés en réunion publique dans les prochaines semaines.

➤ **Fibre optique** : après maintes relances depuis plus de deux ans, 80 % des habitations de notre commune sont désormais éligibles à la fibre optique. Les 20 % restants devraient l'être au printemps prochain.

➤ **La voie verte entre La Forest-Landerneau et Landerneau** : la passerelle est installée depuis mi-décembre, les travaux d'une voie piétonne-vélo seront réalisés par le Département au printemps afin de pouvoir gagner en toute sérénité le quartier de la Palud. Un nouveau chemin pédestre sera également ouvert au niveau de la Palud pour rejoindre notre commune par les bois.

➤ **Sécurisation du sentier du littoral** : une deuxième passerelle a été érigée pour permettre de sécuriser une portion dangereuse de ce sentier et de pouvoir l'emprunter par fort coefficient de marée.



➤ **Château de la Joyeuse Garde** : une seconde parcelle d'éco-pâturage a été ouverte au printemps dernier pour un meilleur entretien et une plus belle valorisation du site.

➤ **Cimetière** : gazonnage des allées permettant d'en faciliter l'entretien et création de 20 columbariums.



Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse :

➤ École publique :

- Réorganisation au sein de l'équipe des agents périscolaires.
- Remise en place de l'aide aux devoirs.

➤ **C.C.J. (Conseil Consultatif des Jeunes)** : les réunions ont pu se tenir plus régulièrement au cours de 2022, la Covid étant beaucoup moins présente. Lors des réunions, des points sont faits sur l'actualité du Conseil municipal, les jeunes participent et organisent des animations, ils ont été à l'initiative et/ou co-organisateurs de la Fête de fin d'année scolaire, de la Maison hantée pour Halloween et du Bal de Noël.

Vie sociale - Animation :

➤ **Épicerie Solidaire** : depuis janvier 2022, la commune adhère à l'épicerie solidaire qui distribue des "paniers d'urgence" et permet notamment l'achat de produits alimentaires à moindre coût.

➤ **Marché** : organisation d'animations mensuelles mettant en avant les produits des commerçants.

➤ **Promotion culture bretonne** : organisation de plusieurs animations en lien avec Ti ar Vro : théâtre, danse, diffusion de documentaires...

➤ Un spectacle de fin d'année a réuni les enfants des deux écoles.

Mobilité :

➤ **Sécurisation route de Kergréac'h** : un aménagement piéton protégé par des poteaux en bois permet désormais aux forestois de se déplacer à pied en toute sécurité.

➤ **Parc à vélo à la gare** : le parc à vélos de la gare est opérationnel. Des abris, des box, des recharges électriques et une pompe de gonflage y sont désormais à votre disposition.

Environnement :

➤ "Presque Zéro déchets", pose de macarons "Ici commence la mer", broyage de déchets verts, "Au mois de Juin on réduit nos déchets", trocs jardin...

➤ Diminution de la durée de l'éclairage public de 23 heures à 22 heures, Audit énergétique des bâtiments publics par Energence.

Communication :

Changement du logo : suite à un concours lancé par la municipalité, c'est le logo imaginé et créé par Marie Graffe, jeune forestoise, qui symbolise désormais notre commune.



Extraits du Conseil municipal du 5 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 5 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA FOREST LANDERNEAU, s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur David ROULLEAUX, Maire.

Tous les élus étaient présents à l'exception de :

- Mme Bénédicte QUELENNEC, excusée, ayant donné procuration à M. Roland PORHEL
- Mme Angélique NICOLAS

ORDRE DU JOUR

1- Vote des tarifs communaux pour l'année 2023

Le Conseil Municipal est compétent pour fixer les nouveaux tarifs, modifier les tarifs existants ou décider des évolutions autres que celle de l'indice des prix à la consommation, dans la limite de l'évolution de l'inflation suivant l'indice National INSEE des prix à la consommation de la période antérieure (+6,2 % en octobre 2022), avec pratique éventuelle d'arrondis pour des raisons de modalités pratiques d'encaissement.

Il est proposé au Conseil Municipal de revaloriser les tarifs votés le 13 décembre 2021 (2021_13_12_46) et de bien vouloir se prononcer sur le vote des tarifs communaux au 1^{er} janvier 2023 :

1) PHOTOCOPIES

- A4 noir et blanc : **0,30 €** (0,30 € en 2022)
- A4 couleur : **0,65 €** (0,65 € en 2022)
- A3 noir et blanc : **0,55 €** (0,55 € en 2022)
- A3 couleur : **1,25 €** (1,25 € en 2022)

2) CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

Concessions	Durée	Tarifs 2022	Tarifs 2023
Simple 2m ²	30 ans	140 €	149 €
Simple 2m ²	15 ans		100 €
Colombarium	15 ans	600 €	637 €
Colombarium	30 ans	850 €	903 €
Cavurne	30 ans	370 €	393 €

3) COTISATION ANNUELLE BIBLIOTHEQUE

Proposition de maintenir le tarif de la cotisation annuelle à la bibliothèque à **20 €** (pas de modification de tarif depuis l'année 2017).

4) TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DE LA GARDERIE A L'ECOLE PUBLIQUE

G. BRASSENS SELON LE QUOTIENT FAMILIAL

Proposition d'augmentation des tarifs de la restauration scolaire et de la garderie pour l'année 2023 selon l'indice national INSEE des prix à la consommation, soit + 6,2 % en octobre 2022 :

- Quotient de 651 et inférieur : 3,16 € le repas
- Quotient entre 652 et 841 : 3,63 € le repas
- Quotient entre 842 et 1100 : 3,96 € le repas
- Quotient entre 1101 et 1680 : 4,30 € le repas
- Quotient supérieur à 1681 : 4,64 € le repas
- Repas adulte : 6,61 €
- Accueil cantine (repas fourni par la famille) : 1,31 €

La demi-heure de garderie passe à 1,29 €.

Pour l'horaire de dépassement après 18h30, proposition d'augmenter le prix de la vacation de 3,58 € à 3,80 € (+6,2 %) par tranche de 30 min.

5) LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

➤ Maintien de la gratuité pour les écoles et les associations de la commune.

➤ Mise en place d'un forfait unique pour la location de la salle à la journée et le week-end, du vendredi à partir de 16h30. Possibilité de faire le ménage jusqu'à 10h00 à J+1. En cas de location le week-end, restitution des clés à l'accueil de la Mairie à effectuer pour le lundi suivant 10h00. Les utilisateurs devront quitter la salle à 3 heures du matin au plus tard. Le détail des modalités de réservation figure dans le règlement de location de la salle annexé à la délibération.

Ecoles Associations de la commune	Autres utilisateurs de la commune	Autres utilisations « hors commune »
Gratuité	Forfait 217 € pour une journée	Forfait 390 € pour une journée (367 € en 2022)
Gratuité	Forfait 361 € le week-end complet	Forfait 648 € le week-end complet
-	Caution 300 €	Caution 300 €

Tarifs des prestations complémentaires pour l'année 2023 :

Prestations complémentaires	Tarifs 2022	Tarifs 2023
Mise à disposition du lave-vaisselle	61 €	65 €
Balayage de la salle	71 €	75 €
Location et caution du vidéoprojecteur	35 € + caution 300 €	37 € + caution 300 €
Caution percolateur	-	200 €
Caution vaisselle (cf. doc en annexe)		(Annexe 1)

La réservation ne devient effective qu'après paiement de la caution.

En cas de perte ou de vaisselle cassée, il sera demandé son remplacement.

Location	Tarifs 2022	Tarifs 2023
Tables (à l'unité)	2,35 €	2,50 €
	Caution 40 €	Caution 40 €
Bancs (à l'unité)	1,15 €	1,22 €
	Caution 20 €	Caution 20 €

6) LOCATION DU BUREAU POLYVALENT « L'Espace Taliesin »

Ecoles Associations de la commune	Autres utilisateurs de la commune	Autres utilisations « hors commune »
Gratuité + assurance responsabilité civile de l'année en cours	Forfait 53 € (50 € en 2022) + assurance responsabilité civile	Forfait 106 € (100€ en 2022)

7) LOCATION DU FOYER KERJEAN

Ecoles Associations de la commune	Autres utilisateurs de la commune (habitants) et entreprises privées	Autres utilisations « hors commune »
Gratuité + assurance responsabilité civile de l'année en cours	Forfait 106 € (100€ en 2022) + assurance responsabilité civile	NON

A noter : La mise à disposition de tables, de chaises, du parking place de l'église, du boulodrome sont sur demande et les couverts et le réfrigérateur ne sont pas compris.

8) LOCATION DE LA SALLE DE GYMNASTIQUE

Ecoles de la commune, foyer des jeunes Associations sportives communales	Location aux particuliers et aux établissements privés à vocation sportive ou de détente
Gratuité + assurance responsabilité civile de l'année en cours	Tarif 21 € par heure (20 € en 2022) + assurance responsabilité civile de l'année en cours

La Salle de Gymnastique est réservée gratuitement, aux associations sportives communales et aux élèves des écoles primaires et maternelles de la commune pendant les heures de scolarité ainsi qu'aux foyer des jeunes.

La Salle de Gymnastique sera proposée à la location aux établissements privés à vocation sportive ou de détente moyennant un tarif de 21€ de l'heure et une assurance.

9) TARIFICATION MARCHÉ

Sur la base de 40 marchés annuels pour les abonnés, sera soumis à votre vote la proposition suivante :

- 50€ par an sans électricités pour les abonnés
- 100€ par an avec électricités pour les abonnés
- 5€ par marché, avec ou sans électricités pour les abonnés

A l'unanimité, les membres du Conseil approuvent les tarifs communaux pour l'année 2023.

2- Dotations aux deux écoles

Il est proposé au Conseil Municipal de voter la dotation attribuée aux deux écoles de la Forest-Landerneau : l'école publique Georges Brassens et l'école privée Sainte Anne pour l'année 2023.

➤ **Fournitures scolaires Ecole Georges Brassens : 67 € par élève par an** - y compris crédit BCD - calculé sur la base du nombre d'élèves à la rentrée de septembre 2022 (63 € en 2022). Les crédits disponibles sont inscrits au Chapitre 011 à l'article 6067.

➤ **Classe nature** à destination de l'APE de l'école Georges Brassens et de l'APEL de Sainte Anne, sur la base de 3 jours minimum / 6 jours maximum : tarif fixé à **5,20 €** pour l'année 2023 (4,90 € en 2022). Les crédits disponibles sont inscrits au chapitre 65 à l'article 6574.

➤ **Arbre de Noël** : tarif proposé à **5,20 €** pour l'année 2023 (4,90 € en 2022), par élève, par an, calculé sur la base du nombre d'élèves à la rentrée de septembre 2022.

Ecole Georges Brassens : règlement sur facture au chapitre 011 – article 6232.

APEL Ecole Sainte Anne : versement d'une subvention au chapitre 65 – article 6574

Augmentation tous les 3 ans

➤ **Contrat d'association école Sainte Anne : 743 € par élève par an** (700 € en 2022), déduction inclus du ménage hebdomadaire réalisé par un agent communal.

Cette subvention forfaitaire, dans le cadre du contrat associatif, s'analyse comme une contribution obligatoire, dont le versement s'effectue en trois fois : février, juin et septembre. Les 2^{ème} et 3^{ème} versement devront être justifiés par un décompte récapitulatif des sommes déjà versées au titre de l'année.

Les crédits disponibles sont inscrits au chapitre 65 – article 6558.

A l'unanimité, les membres du Conseil approuvent les dotations aux deux écoles pour l'année 2023.

Rentrée scolaire	G. Brassens	Ste Anne	Total
2022 - 2023	101	81	182
2021 - 2022	104	87	191
2020 - 2021	108	81	189
2019 - 2020	107	88	195
2018 - 2019	100	98	198
2017 - 2018	98	89	187
2016 - 2017	115	81	196
2015 - 2016	111	84	195
2014 - 2015	110	97	207
2013 - 2014	118	94	212
2012 - 2013	111	106	217
2011 - 2012	119	106	225
2010 - 2011	107	116	223
2009 - 2010	126	116	242

3- Attribution et vote des subventions – Saison 2022 / 2023

Au titre de la saison 2022-2023, il est proposé au Conseil municipal, l'attribution de la subvention suivante :

Ateliers des Arts Forestois :

2019-2020 : 108 €

2020-2021 : 109 €

2021- 2022 : 0 €

2022-2023 : 115 €

A l'unanimité, les membres du Conseil approuvent l'attribution de la subvention pour la saison 2022-2023.

4- Validation du rapport CLECT sur la gestion des eaux pluviales urbaines

Par délibérations concordantes, les conseils municipaux des communes du territoire et le conseil de Communauté ont majoritairement décidé le transfert de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » à compter du 27 décembre 2021.

Pour la commune de La Forest-Landerneau, le volume annuel des charges transférées est évalué à :

- 9 572 € en dépenses de fonctionnement
- 33 978€ en dépenses d'investissement

A l'unanimité, les membres du Conseil approuvent la validation du rapport CLECT sur la gestion des eaux pluviales urbaines.

5- Débat sur les orientations générales du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Le Maire rappelle que par délibération, la Communauté d'Agglomération, compétente en matière de Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), a prescrit l'élaboration de son premier RLPi sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas, en a défini les objectifs poursuivis, ainsi que les modalités de collaboration avec les communes et celles de la concertation.

Pour rappel, les objectifs de l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal, tels que définis dans la délibération de prescription visent à :

- S'approprier les objectifs de la réglementation nationale,
- Rechercher une harmonisation des règles sur le territoire tenant compte des typologies des espaces,
- Préserver le paysage des espaces sensibles du territoire : portes d'entrée, axes de circulation structurants, espaces naturels et du parc naturel régional d'Armorique...
- Éviter la multiplication des dispositifs d'affichage notamment aux entrées des centralités, le long des axes de circulation,

Au vu du diagnostic réalisé sur le territoire et en fonction de ses spécificités et de ses enjeux, des orientations en matière d'implantation publicitaire et d'intégration d'enseignes dans l'environnement ont été définies. Celles-ci serviront à la rédaction du projet de règlement. .

Il est proposé que le Conseil :

Article 1 : prene acte de la présentation des orientations générales du Règlement Local de Publicité intercommunal de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas ;

Article 2 : prene acte que le débat sur les orientations générales du Règlement Local de Publicité intercommunal de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas a bien eu lieu en séance.

A l'unanimité, les membres du Conseil approuvent le débat sur les orientations générales du RLPI.

Marché

<https://laforest.bzh/vie-economique/marche/>



Affaires Sociales

Café des aidants

Rendez-vous tous les 1ers jeudis de chaque mois à la Cimenterie de 14h à 16h.

Prochaines dates :

- **Jeudi 5 janvier 2023** :
- Qu'est-ce qui a changé dans ma vie ?
- **Jeudi 2 février 2023** :
- Et moi dans tout ça ?



Urgences Landerneau

En raison de difficultés relatives aux effectifs médicaux sur la période de fin d'année, **l'accueil des urgences du centre hospitalier de Landerneau ne sera pas ouvert la nuit de 23h à 8h30 du vendredi 23 décembre 2022 au lundi 2 janvier à 8h30.**

La prise en charge des urgences sera reportée, sur les créneaux nocturnes, sur le CHU de Brest et le CH de Morlaix.

Le dispositif SAMU/SMUR fonctionnera normalement, de même que la Maternité.

Sur cette période (23/12 au 2/1/2023), l'accueil du public au SAU du CH de Landerneau sera intégralement régulé en amont par le centre 15, en journée comme la nuit.

Les conditions de prise en charge des patients se présentant spontanément aux urgences font l'objet d'une protocolisation définissant les conditions d'accueil et d'orientation des patients en lien avec le SAMU 29.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir relayer cette information.

Pour plus d'information : <https://www.hopital-landerneau.fr/pas-daccueil-du-public-aux-urgences-les-nuits-du-23-decembre-au-lundi-2-janvier-2023-23h-8h30/>

Repas des aînés

Nos anciens étaient à l'honneur le 4 décembre dernier ! Madame Couloignier, 94 ans, Madame Le Roux 93 ans et Monsieur Helies 91 ans, entourés de près de 80 convives, ont participé au repas de fin d'année qui s'est tenu à La Capsule.



Urbanisme

✚ Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- SCHALL Marie – Clôture
2 rue de Rohan
- LE BORGNE Monique – Changement fenêtres
11 route de Kerhuon

Accords :

- Geomat – Divison en vue de construire
39 route de Kerhuon
- BERNARD Pauline – Terasse
7 Mesguen
- SCHALL Marie – Clôture
2 rue de Rohan

✚ Permis de construire

Demandes :

- TOURNIER Quentin – Maison
Route de rulan

Accord :

- JEZEQUEL Amélie – Terasse
9 rue Gorrequer
- JRS Marine Products – Bureaux
2 La Grande Palud

État civil

Décès :

- DEYON Alain
03/12/2022 – 9 route du Château
- DENIEL Gilbert
10/12/2022 – 5 rue Duguesclin

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés **à partir de décembre 2006.**

En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans.**

Munissez-vous de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs démarches administratives.



Entretien

Le passage de la balayeuse sur la commune se fera le jeudi 12 janvier 2023.

Merci de ne pas stationner le long des caniveaux.

Travaux

➤ Église

Notre clocher a retrouvé son coq !

Pour la remise en fonction des cloches, il faudra attendre février 2023.

➤ Passerelles

Les deux passerelles réalisées pour sécuriser la portion de chemin au-dessus de Beg ar Groas et le long du chemin du littoral sont achevées et les passages ouverts au public.



Puits

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestiques doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

La déclaration vise à faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques. En effet, l'eau est un bien commun à protéger.

Les risques du puits privé : le raccordement de ressources privées au réseau d'eau potable domestiques est formellement interdit. En effet, il risque d'y avoir, par différence de pression, contamination du réseau public. Les réseaux doivent être clairement identifiables et physiquement séparés.

Eco-Pâturage

Nos chevrettes Forestoises sont parties se mettre au chaud !

Rendez-vous est pris pour leur retour au mois de mars.



Environnement

L'opération « Sapin malin » se déroulera le **20 janvier 2023 de 10h à 12h30** sur notre commune.

Le principe : apporter son sapin pour le faire broyer et repartir avec son broyat pour l'utiliser dans son jardin ou ses jardinières.

Rdv à l'aire de déchets verts de La Forest.



Bibliothèque

Heures d'ouverture :

Mardi & Jeudi 16h30 à 18h30 – Samedi 10h30 à 12h30

Tél : 02 98 20 39 57

Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Abonnement : 20 € / famille / an. **ABONNEZ-VOUS !**

Nouveaux habitants de la commune : merci de vous présenter en Mairie pour recevoir votre bon pour un an d'abonnement gratuit.

> **A noter**, les adhérents à la bibliothèque doivent faire au moins un emprunt de livre par an, sinon le système procède à la radiation de l'abonnement.

Congrès des maires

Retour sur l'intervention de notre maire, David Roulleaux, lors du 104ème congrès des maires et des collectivités locales, qui se déroulait à Paris du 22 au 24 novembre. Le jeudi 23 novembre, il était invité par la SNCF à partager sur le thème de l'intermodalité verte avec d'autres maires et le président de la FUB.

Retour sur notre Parc à Vélos à la gare de la Forest (projet conjoint avec SNCF Gares et Connexions).



Mobilité

OuestGo, le covoiturage grand Ouest.

Une solution économique

- Par le partage des frais de carburant
- Pas de frais de mise en relation

Une solution écologique et sociale

- Moins de pollution atmosphérique et sonore
- Permet de créer du lien social entre voisins/collègues

Une plateforme Internet de mise en relation

- La visibilité des trajets, choix des rendez-vous, des horaires...
- La mise en relation automatique
- L'inscription gratuite la version mobile

Une solution qui s'adapte à vos déplacements

- Covoiturage régulier (domicile-travail par exemple)
- Covoiturage événementiel
- Covoiturage solidaire

**HUGO BOSSE À LA POSTE.
LÉO POSTULE À UN POSTE.
HUGO TRANSPORTE LÉO
EN ALLANT À SON POSTE.**



Animation

> **Film "La lumière pour horizon" de Romain Arazm**

Thomas GODIN est venu présenter son documentaire avec le réalisateur Romain ARAZM à l'initiative de l'association Ti Ar Vro à la salle polyvalente de la Forest devant un public conquis.



> **Animation Téléthon au marché**

Samedi 3 décembre, une vente de gâteaux et une urne étaient à la disposition des Forestois qui souhaitaient faire un geste pour le Téléthon.

Un peu plus de 200 € ont été collectés.

Merci à tous les participants !

➤ Décoration de Noël

Les lutins (jeunes et moins jeunes) ont continué à bûcher sur les décors du bourg samedi.

Un grand merci à :

- Nos agents pour les installations lumineuses et la confection de l'attelage qui se trouve sur le parvis de la mairie,
- Au foyer des jeunes qui ont peint les rennes préparés par nos agents,
- Nos jeunes qui ont décoré les fenêtres de l'ancienne boulangerie et le sapin devant la mairie,
- Anne-Marie Lorand et à Gérard Le Hir pour le prêt de leurs œuvres qui décorent les fenêtres de l'ancienne boulangerie,
- Aux lutins-bénévoles pour l'installation des décors du bourg, avec une spéciale dédicace à Steven pour la scène mobile qui s'anime à la nuit tombée à l'allumage des éclairages publics



➤ Animations de Noël au marché

Moment convivial et festif autour du vin chaud préparé par François, des artisans de La Forest et de la calèche du Père Noël, le tout, au son de l'accordéon.

Le tirage au sort de la tombola des commerçants est venu clore les festivités.

[Manuela Lopez](#) nous a fait le plaisir de sa présence et a tiré les noms des heureux gagnants suivants :

- Hervé Juillet
- Maryse Bail
- Lydie Rolland
- Annie Cariou

Bravo à eux, ils remportent des paniers garnis par les commerçants du marché.

Un grand merci à tous les participants !

➤ Spectacles des écoles

3 spectacles ont été proposés aux enfants des deux écoles. Le matin, deux différents pour les maternelles et l'après-midi tous les primaires des écoles se sont retrouvés pour écouter les histoires de l'association ADDES.

Les enfants ont pu chanter et danser aux rythmes de la musique.



➤ Boîte aux lettres du Père Noël

73 enfants forestois(es) ont pris la plume pour écrire au Père Noël ! Ceux qui avaient indiqué leur adresse ont eu la joie de recevoir une réponse...

➤ Bal de Noël

70 jeunes, de la 4ème à la Terminale, s'étaient inscrits pour participer au Bal de Noël organisé par le Conseil des Jeunes et la municipalité le 16 décembre dernier.

Après les années Covid compliquées pour tous, c'était un plaisir de les voir réunis pour fêter les vacances et Noël « sur leur 31 ».

Un merci tout particulier à Sully pour l'animation, Jean-Hervé pour les délicieux desserts et aux bénévoles pour leur gros coup de main !

Plein de bons retours, merci à tous !



Ci-dessus les adultes organisateurs, animateurs et encadrants.

➤ Arvorig FM

En partenariat avec Ti Ar Vro Landerne Daoulaz sera au café de la gare le samedi 14 janvier à 16h pour enregistrer une émission de radio en public. Cette émission, en langue bretonne construite autour de la commune, sera par la suite diffusée sur les ondes des cinq radios en langue bretonne.

Une jolie manière de mettre en avant le breton et par là même la commune !

Si vous souhaitez y assister ou y participer, vous serez les bienvenus !



Téléthon

Samedi 3 décembre, une vente de gâteaux et une urne étaient à la disposition des Forestois qui souhaitaient faire un geste pour le Téléthon.

Un peu plus de 200 € ont été collectés.

Merci à tous les participants !

École Georges Brassens

Opération Récup' journaux
Rendez-vous à la salle Omnisports.

Publicités, magazines, et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.

PROCHAINE COLLECTE
ECOLE GEORGES BRASSENS
Samedi 7 janvier 2023 de 11h à 12h

FAIT MAISON / DIMANCHE 5 FÉVRIER

KIG HA FARZ

APE GEORGES BRASSENS

Sur Place	
Soupe / Plat / Dessert	
Adulte	13,50€
Enfant	7,5€
A emporter	
Plat adulte	12,50€
Plat enfant	7€
+ Buvette	

Commande et réservation avant le 30/01
(au 0635229561 ou bon dans le Keleier et chez les commerçants)

Salle polyvalente de La Forest-Landerneau (sous la mairie) à partir de 11h30.

NOM – PRENOM : TEL (obligatoire) :

Kig Ha Farz		Nombre (parts/bouteilles)	Prix unitaire	Total
<u>Sur place</u> <small>(Soupe / Plat / Dessert)</small>	Adulte		13.50 €	
	Enfant		7,5€	
<u>A emporter</u> <small>Plat uniquement</small>	Adulte		12.50€	
	Enfant		7€	
Bouteille de vin rouge			7.00 €	
Bouteille de vin rosé			7.00 €	
TOTALX				

Paiement par chèque à l'ordre de l'APE de l'école Georges Brassens ou en espèces dans la boîte APE dans le hall de l'école ou paiement le jour de l'évènement (dimanche 5 février 2023).

L'équipe de l'APE vous remercie et vous dit à très bientôt pour ce moment convivial !

Pensez à emmener vos gamelles !

École Sainte Anne

➤ **Visite de l'usine de Triglaz pour les CM**

Dans le cadre de leur travail autour de la pollution plastique, les CM de l'école Sainte Anne ont visité l'usine de tri à Plouédern. Ils ont été très impressionnés par la taille et le perfectionnement des machines. Ils ont pu découvrir le travail des ouvriers grâce à une tablette géante de tri.



➤ **La venue du père-noël**

Jeudi 15 décembre, le père-noël est venu à la rencontre des enfants de l'école Ste Anne. Cette année, l'ambiance était au rendez-vous car il avait préparé de la musique et une chorégraphie et chacun a pu y participer.



Après s'être déhanché en musique, chaque classe a reçu de nombreux cadeaux (livres, jeux, vélos...). Chaque enfant est ensuite retourné à la maison avec un livre offert par l'APPEL.

Foyer des jeunes

Christine, qui accueille les enfants de 8 à 12 ans, est à votre disposition pour toute information complémentaire.

Inscriptions et renseignements par téléphone, sms au 06 10 70 72 48 ou mail :

foyerdesjeunesforestlanderneau@gmail.com

Mercredi

04/01/2023 : cartes de vœux et jeux de sociétés

11/01/2023 : salle de GYM et blind test

18/01/2023 : découverte et initiation au cirque

25/01/2023 : jeu collaboratif « une nuit au musée »

01/02/2023 : Chandeleur / Mangas Fairy Tail

Les enfants du foyer ont profité des vacances de Noël pour découvrir de nouveaux jeux de sociétés, réaliser des décorations et gâteaux de Noël.

Ils se sont rendus au marché de Noël de Brest en train, au programme : tour de calèche, manèges, maquillage et magicien !

Séjour au ski

COLO de SKI du 10 au 18 février 2023

Christine sera directrice du séjour, ouvert aux enfants de 7 à 16 ans, 50 places, départ de Landerneau.

Informations : www.centre-vacances-pyrenees.com

Club « Val Elorn »

Randonnées pédestres ouvertes à tous. Rendez-vous pour les sorties « Parking de l'église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières.



Chaussures adaptées et bâtons recommandés.

Renseignements auprès de : Daniel Larvor : 02 98 20 31 51 et Gisèle Hallégouet : 02 98 20 25 95

Une marche plus courte (7/8 km) tous les lundis. Renseignements auprès de

Christine MORVAN : 02 98 20 22 07.

Une petite marche (4/5 km) les trois premiers lundis du mois. Renseignements auprès de Jean-Yves MORVAN : 02 98 20 22 07.

Le 2 janvier : Douvez (8km), le 9 janvier : St Thonan (7,8km) suivi d'une galette à Kerjean, le 16 janvier : Plabennec Sud (9km), le 23 janvier : Lac du Drennec (8km), le 30 janvier (Bourg-Blanc sud (8km).

Qualification domino : jeudi 9 février à Guipavas.

inter-club : jeudi 16 mars à saint-divy.

Belote : jeudi 9 mars à Guipavas.

"Le savez-vous" lundi 6 mars à saint-urbain.

Repas de printemps : 14 mars à la salle polyvalente.

Assemblée générale : mardi 5 mars à la salle polyvalente.

Union Nationale des Combattants

L'assemblée générale de l'UNC de La Forest-Landerneau se déroulera le samedi 14 janvier à 10h30 en salle Taliesin.

Les personnes intéressées par l'UNC sont cordialement invitées.

JGF Foot

LA FOREST-LANDERNEAU
SALLE POLYVALENTE À PARTIR DE 19H30
SAMEDI 28 JANVIER 2023

SOIRÉE CRÊPES

Organisée par
JGF FOOTBALL
en partenariat avec
Tradition Bretagne

Service crêpes salées de 20h à 22h.
Inscription pour le 15 janvier 2023
par mail : Reservationjgffoot@gmail.com ou téléphone 06 80 62 06 06
tarif adulte : 18 € (2 crêpes salées et crêpes dessert à volonté)
tarif moins de 12 ans : 12 € (1 crêpe salée et crêpes dessert à volonté)

JGF Gym enfants

Lundi 12 décembre, un monsieur rouge et blanc est venu rendre visite aux enfants à la séance de gym bébés sous une ambiance et musique de Noël.

C'était le PÈRE NOËL !!

Il est venu avec un panier rempli de chocolats pour les petits et les grands. Les enfants ont été ravis de le voir. Ils lui ont dit : merci Père Noël et à bientôt !

Merci à tout le monde d'avoir porté la touche de Noël ! (bonnets et pulls).



Coups d'pompes



L'association « Coups d'pompes » s'est donné pour objectif de promouvoir les mobilités autres que la voiture individuelle.

Nous sommes implantés sur la communauté d'agglomération de Landerneau Daoulas.

Nous sommes toutes et tous, un jour ou l'autre, piétons dans nos villes ou nos villages et nous avons quelque chose à dire sur la place que nous y trouvons.

Aujourd'hui, nous aimerions donc recueillir votre avis pour faire un recensement des petites et grandes choses qui pourraient être améliorées pour rendre ces déplacements piétons plus commodes et agréables.

Que ce soit en balade ou pour faire des courses, aller à l'école ou au sport, enfant seul, adulte seul ou accompagné d'enfants à pied ou en poussette, en fauteuil roulant... Il y a peut-être des difficultés à des endroits précis de votre commune que vous voudriez nous communiquer.

Merci de décrire ces endroits le plus précisément possible, en accompagnant éventuellement d'une photo, du point GPS, d'un plan...

Nous recueillons vos témoignages à l'adresse mail suivante coupsdpompes29@laposte.net.

Les Petites graines

Présence sur La Forest les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois.



Elorn Pizza

Tous les **jeudis de 15h à 19h** – Place Aimée de Guesnet (centre Bourg, devant l'église). Pizzas à emporter.

Commandes au : 06 17 32 36 15

Café de la gare

Dimanche 8 janvier
Burgers frites tacos
par « The Guppy's Food »

Samedi 14 janvier, 16h
Enregistrement d'une émission de radio en langue bretonne par Arvorig FM
En partenariat avec « Ti ar Vro Landerne-Daoulaz »

Dimanche 15 janvier à partir de 11h30
Apéro – huîtres
avec un producteur d'huîtres de Kersanton, Loperhet
Vente à emporter (huîtres et autres coquillages) ou dégustation au café

Jeudi 26 janvier, 19h30
Les Rives de Nuits au Café de la Gare !
SINGHA
pop rock

Dimanche 29 janvier
Repas crêpes
par la crêperie ambulante Rock ha Billig



Vente de KIWIS du jardin 🍌

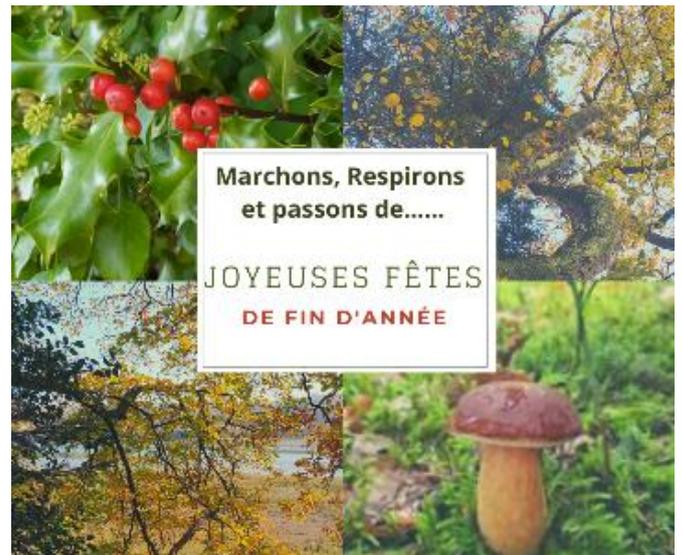
La Mam LA FOREST DES DIABLOTINS les met en vente à 1.50 euros les 5 !

Une boîte pour l'argent est mise dans la véranda, sur le rebord de la fenêtre.
Venez avec votre sac.

Servez-vous, payez et régalez-vous !!!!



Marchons, respirons



Le planning de janvier

Bain de Forêt ou Sylvothérapie:

- Samedi 14 janvier de 13h30 à 16h30,
- vendredi 27 janvier de 14h00 à 17h00,

Marche énergétique:

- vendredi 6 janvier de 14h00 à 16h00,
- samedi 14 janvier de 10h00 à 12h00,
- jeudi 19 janvier, de 14h00 à 16h00,

Marche nordique, en conscience, avec l'apprentissage de la technique:

- mardi 3 janvier, de 14h00 à 16h00,
- mardi 17 janvier, de 14h00 à 16h00,
- mardi 31 janvier, de 14h00 à 16h00.

➤ Point Fibre

Vous avez sollicité des informations sur les conditions de déploiement et d'accès à la fibre optique sur le territoire de la CAPLD.

Nous vous invitons à consulter le site internet de la CAPLD :

<https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/deploiement-de-la-fibre-optique/>

En cas d'échec de raccordement ou pour toute question relative à l'arrivée de la fibre, nous vous invitons à interroger THDB, exploitant du réseau via le formulaire mis à disposition sur le lien suivant :

<https://www.thdbretagne.bzh/12498-nous-contacter.htm>

Vous souhaitez tester un vélo à assistance électrique ? Pensez à Vélo LD

Lancé il y'a un an et demi, Vélo LD, le service communautaire de location de vélos à assistance électrique, connaît un succès désormais bien établi. Cette expérimentation entame sa quatrième saison de mise en location de six mois à partir de janvier. Pensez à réserver votre Vélo LD !

Un service pour tous les habitants du territoire

Vélo LD est désormais un service bien identifié par les habitants de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas. 128 personnes ont déjà pu bénéficier de ce service qui vise à faire tester aux habitants un mode de transport alternatif à la voiture, et donner l'envie de s'équiper d'un vélo à assistance électrique.

186 euros pour six mois de location

La flotte de Vélo LD, service de location de longue durée, compte 50 vélos, dont 10 sont mis à disposition du partenaire Pôle Emploi. Les 40 vélos destinés aux habitants de tout le territoire ont tous trouvé preneurs, avec même une petite liste d'attente.

Le vélo est loué pour une durée de six mois, à raison de 186 euros au total, maintenance incluse. La CAPLD a confié à la société spécialisée Koboo la gestion du parc, la maintenance étant réalisée par Le Gall Cycles et Cycles Coroller, deux partenaires landernéens.

Perspectives de la politique cyclable

Le bilan de cette expérimentation a contribué à la définition de quatre objectifs en matière de politique cyclable à l'échelle de la CAPLD, inscrits dans le plan mobilité, voté le 9 décembre dernier par le Conseil de Communauté :

- 1 – Aménager un maillage d'itinéraires cyclables sécurisés et continus à l'échelle de la Communauté
- 2 – Renforcer la mise en place des équipements vélo, en particulier les parkings et abris
- 3 – Equiper les ménages en vélos
- 4 – Sensibiliser, éduquer sur la pratique du vélo et la remise en selle.

À l'appui d'une carte des itinéraires cyclables adoptée à l'échelle de la Communauté en février 2022, plusieurs communes s'engagent dans des projets d'aménagements cyclables. Ces aménagements sont notamment accompagnés par un fonds de concours de la Communauté d'agglomération pour aider les communes à investir.

Des abris à vélos sont également en cours d'installation par la Communauté d'agglomération sur 11 sites d'intermodalité du territoire (arrêts de car et aires de co-voiturage), permettant de valoriser le rabattement à vélo vers d'autres offres de mobilité (lignes scolaires, lignes 39, réseau Ar Bus, aires de co-voiturage de Daoulas, de Loperhet, de Hanvec etc.).

Enfin, dans le cadre de son plan d'action 2023, l'Agglomération souhaite réfléchir au renforcement de la politique vélo, notamment en faisant évoluer la flotte de Vélo LD et le service.

Quelques statistiques :

● Géographie des locations depuis le lancement :

- 37 vélos loués à Landerneau
- 21 à Loperhet
- 15 à Logonna-Daoulas
- 8 à Plouédern
- 7 à Hanvec
- 6 à Dirinon
- 5 : Daoulas, Pencran
- 4 : La Roche-Maurice
- 3 : Saint-Thonan, La Forest-Landerneau, La Martyre
- 2 à l'Hôpital-Camfrout, Ploudiry, Saint-Urbain
- 1 à Irillac, Tréflévenez, Lanneuffret, Le Tréhou, Saint-Divy

● **16 686 km parcourus en un an et demi, soit 372 798 kg de CO2 produits en moins par rapport à la consommation automobile, l'équivalent de la production de CO2 de 739 vols Paris-New-York !**



Modalités d'inscription :

Pour vous inscrire, rien de plus simple et il reste de la place pour la remise en service des vélos à partir de janvier 2023, auprès de l'agence Koboo :

- la réservation peut se faire par **téléphone au 06 37 81 39 94**
- ou **par mail** via l'adresse : hello@koboo.fr. Vous recevrez un email de confirmation pour vous assurer la disponibilité du vélo.

Bénéficiez d'une prime à la conversion pour l'achat d'un VAE !

Jusqu'au 1^{er} janvier 2023, vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'une **prime à la conversion lors de l'achat ou de la location d'un cycle à assistance électrique (VAE)** si vous mettez à la casse un ancien véhicule diesel ou essence (voiture ou camionnette).

Le montant de l'aide de l'État est fixé à 40 % du coût d'acquisition dans la limite de 1500 € à 3000€ (selon le revenu fiscal de référence).

Cette prime s'ajoute à l'aide dite **bonus écologique** (acquisition d'une voiture électrique ou hybride).

Plus d'information sur le site : <https://www.service-public.fr>

Bienvenue dans ma maison presque zéro déchet : dix familles recherchées

Le Défi Jardin zéro déchet vient tout juste de se terminer. Place à un nouveau défi ! Le Symeed 29 organise « Bienvenue dans ma maison presque zéro déchet », en partenariat avec des collectivités finistériennes et associations. La Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas est partenaire de l'événement.

Ce nouveau défi aura lieu les 1^{er} et 2 avril 2023, avec l'objectif de créer de vraies rencontres de proximité autour de la démarche zéro déchet. Des maisons presque zéro déchet ouvriront leurs portes le temps d'un week-end, afin de présenter leurs pratiques zéro déchet et d'encourager une consommation responsable. Nous recherchons dix familles pour le Pays de Landerneau-Daoulas.



Si vous êtes intéressés pour ouvrir votre maison ou appartement au public intéressé, les inscriptions en ligne sont ouvertes jusqu'au 22 janvier prochain sur : <https://bienvenue.symettre.bzh/>

Le Noël zéro déchet du Pays de Landerneau-Daoulas

La Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas et son service Environnement vous invitent à un Noël zéro déchet. Parce que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! Vous pourrez trouver de bonnes idées grâce au guide pratique en ligne, au mémo du tri des emballages des fêtes posté sur Facebook le 24 décembre et... l'opération Sapin malin qui revient en janvier pour sa 4^e édition !

Objectif : territoire zéro déchet !

Après une Semaine de la réduction des déchets marquée par un troc et don attirant plus de 540 visiteurs à Saint Ernel le 27 novembre, la Communauté d'agglomération poursuit sa sensibilisation du public pour les fêtes de fin d'année. Une période lors de laquelle le volume de déchets collectés en France est de 20% supérieur au reste de l'année.

À Noël aussi, c'est la fête du tri !

La réduction des déchets est une démarche essentielle dont chacun doit prendre conscience pour économiser les matières premières épuisables, limiter les impacts environnementaux et diminuer le coût des déchets.

Soucieuse de cet enjeu, la CAPLD a initié depuis juin 2019 un Plan local de réduction des déchets (PLPDMA). La transition écologique est également l'un des axes forts du projet de territoire de la collectivité. Tendre vers le zéro déchet est l'un des objectifs fixés.

Le Pays de Landerneau-Daoulas mise aujourd'hui beaucoup sur les actions de prévention déployées par le service Environnement pour une prise de conscience collective.

Un Guide pratique en ligne

Comment faire son propre calendrier de l'Avent ? Réinventer son sapin de Noël ? Faire des décorations soi-même ? Offrir des cadeaux zéro déchet, originaux et personnels ?

Le service Environnement a répertorié toutes les bonnes astuces dans un guide pratique de 6 pages pour des fêtes éco-responsables.

Le pdf du Guide pratique du Noël zéro déchet du Pays de Landerneau-Daoulas est en ligne sur le site www.pays-landerneau-daoulas.fr rubrique Actualités

Le mémo du tri des fêtes de fin d'année sur Facebook

Dans quel bac jeter son papier cadeau ? Les boîtes de jouets en carton ? Ses emballages avec une coque en plastique ? Les serviettes en papier ? Les tickets de jeux à gratter ? Les emballages en verre ?

Pour la seconde année consécutive, le guide du tri des fêtes de fin d'année reviendra vous apporter toutes les réponses, de manière ludique, sur Facebook dès le 24 décembre. Suivez la coccinelle !